

Concours de Décoration de Noël

*A l'initiative des enfants du conseil
municipal*

Réalisez la plus belle
décoration de l'extérieur de
votre maison!

Personnelle et écologique

[Inscription à l'Agas par mail](#)
contact@agaslemonastere.fr



X.....

Bulletin de participation au concours de décoration de Noël

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de la maison décorée :

Contact (téléphone et mail) :

Participe au concours de décoration de Noël et certifie avoir pris connaissance du règlement.

Joins deux photos de ma décoration

Signature

A envoyer à contact@agaslemonastere.fr ou à déposer à l'agas

Habillez votre maison pour les fêtes !

Concours de décoration de Noël

Pour faire briller notre village à Noël, le Conseil Municipal des Enfants du Monastère a décidé d'organiser un concours de décoration de Noël. Nous vous invitons nombreux à décorer l'extérieur de votre maison et de participer à notre concours. Vous gagnerez peut-être votre bûche de Noël.

Pour avoir toutes les chances de gagner, votre décoration doit être créative, originale, personnelle et avant tout écologique !

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Règlement du concours

- 1- Le concours est ouvert exclusivement aux habitants du Monastère
- 2- Les décos doivent être à l'extérieur de la maison et visibles (les décos intérieures sont exclues du concours)
- 3- Le jury sera composé des enfants du conseil municipal et de 4 conseillers adultes.
- 4- Des points bonus seront attribués aux décos faites maison, résistantes, naturelles et qui utilisent le moins d'électricité possible.
- 5- Pour participer vous devez compléter et déposer le bulletin de participation ci-dessous accompagné d'une ou plusieurs photos de votre décoration directement à l'AGAS (9 avenue du Ségala) ou par mail à l'adresse suivante : contact@agaslemonastere.fr (préciser dans l'objet du message concours de Noël)
- 6- Date limite de participation : 17/12/2025
- 7- Les 3 décos les mieux classées seront récompensées ;
- 8- Les résultats seront annoncés le 19/12/2025

Le conseil municipal des enfants remercie la Boulangerie/Pâtisserie Franck Thioulouse pour ses cadeaux, le conseil municipal « adultes » et l'AGAS pour leur aide.

